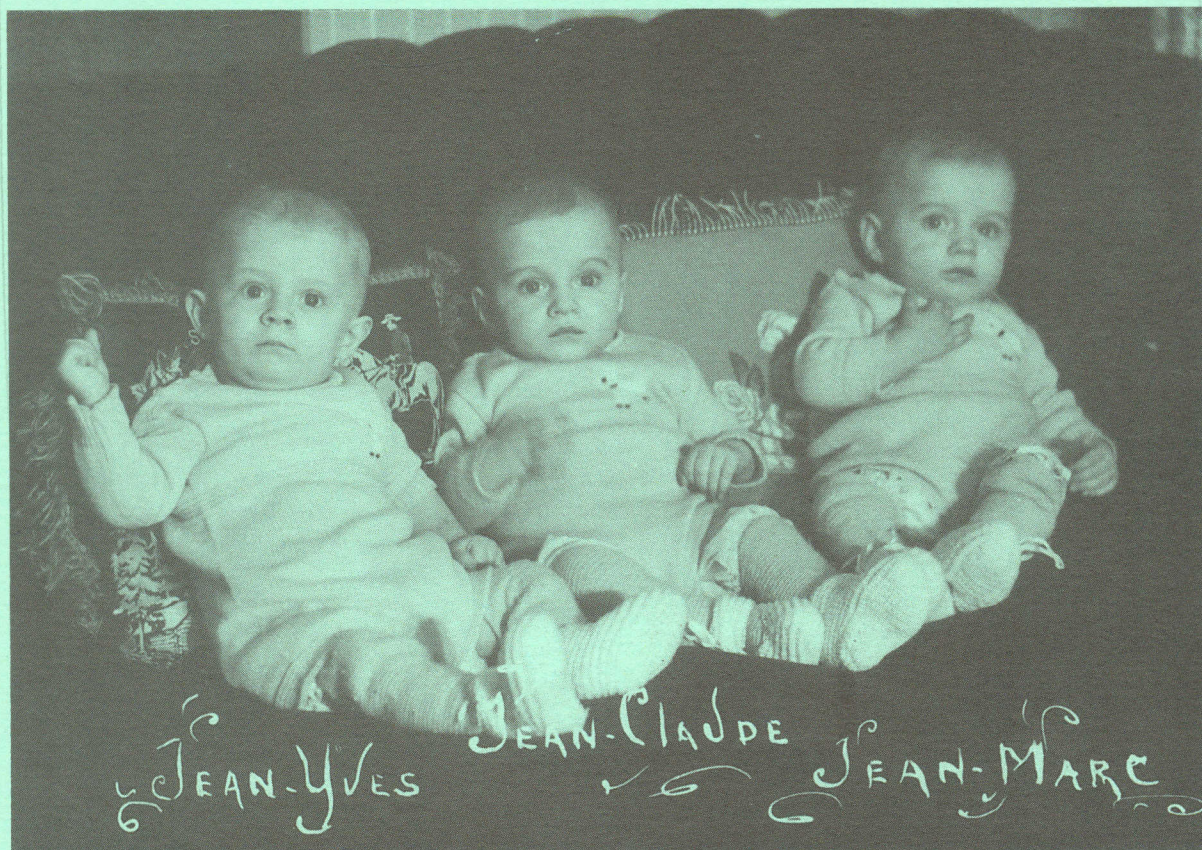


# Bulletin des familles **Drapeau**

**Volume 8, n° 3**

**31<sup>e</sup> bulletin**

**juin 2000**



**Les triplets Drapeau de La Pocatière  
nés le 12 février 1948**

## Mot du Président

### Signal : Paix 2000

L'assemblée générale des Nations Unies a choisi l'an 2000 pour promouvoir la paix dans le monde. Il s'agit de répudier le dieu de la guerre et de trouver le dieu de la paix.

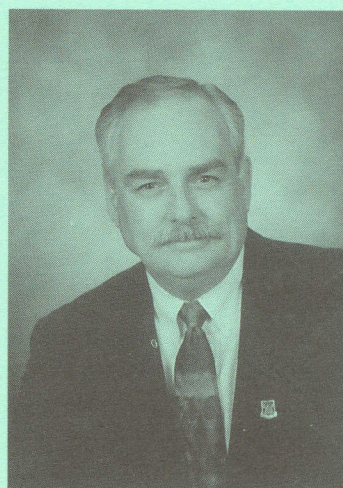
Nos gouvernements ont toujours suivi la devise des Romains : « Si vis pacem, para bellum ». (Si tu veux la paix, prépare la guerre).

Toutefois, à l'arrivée du troisième millénaire, l'histoire nous prouve que gagner la guerre ne produit pas nécessairement la paix.

La guerre sert d'abord à détruire, surtout depuis la découverte d'armes de plus en plus sophistiquées. L'histoire moderne nous rapporte même « la guerre de 100 ans », les guerres mondiales, guerre du Viet-Nam, guerre du Kosovo, de Tchécovie, etc.

La guerre fut toujours le plus grand mode de violence collective. Les concepts de guerre et de violence sont donc inséparables. La pratique des guerres a conduit les gens à la pratique de la violence.

Et dans la violence se retrouve toujours une absence de bonne volonté. Donc, tenons-nous-en à l'expression : « Paix sur terre aux hommes de bonne volonté », et mettons-la en pratique tant dans le monde international que dans notre société et dans notre vie privée.



Si les cinémas et la télévision nous présentent des colombes aussi souvent que des armes à feu, les signes pacifiques seraient plus nombreux et plus bénéfiques pour l'éducation des prochaines générations.

La paix et la guerre sont des produits de société et la société est l'ensemble des individus. Il faut donc conclure que les individus doivent être les premiers à pratiquer la paix.

La violence engendre la violence. Cultivons la paix. Il est possible de la cultiver légalement partout, même sur les terrains incultes et surtout dans nos familles, dans nos sociétés.

Les guerriers victorieux gagnent d'abord et font la guerre ensuite; les perdants font d'abord la guerre, puis tentent de la gagner. *SUN-IZU.*

**Michel A. Drapeau**  
**Président**

# 16 et 17 septembre 2000

## Ville de Québec

Activités du millénaire de l'Association



### Samedi, le 16 septembre 2000

Vous êtes invité (e) à un lunch-croisière d'une durée de 1 h 30 sur le M/V Louis Jolliet.

28.00 \$ / Adulte ( taxes et pourboire inclus)  
9.50 \$ / Enfant ( jusqu'à 12 ans)

#### **Horaire de la journée :**

10 : 00 Embarquement au quai Chouinard  
10 : 30 Assemblée générale  
11 : 30 Lunch-croisière  
13 : 00 Débarquement

13 : 00 Visite de la Place Royale  
( Maison Joseph Drapeau )

16 : 00 Rassemblement à l'église Notre-Dame  
des Victoires.

17 : 00 Soirée libre  
(Suggestions d'activités possibles à  
venir)

\*\*\*

**Stationnement suggéré** : Rue Dalhousie (au pied de la Côte de la Montagne) – Tarif fixe pour une durée de 24 heures.

### Dimanche, le 17 septembre 2000

Brunch à l'hôtel Clarendon où a lieu le dévoilement de la plaque soulignant l'apport de la famille Drapeau dans le domaine de l'hôtellerie à Québec de 1924 à 1975.

12.95 \$ / Adulte (taxes et service en sus)  
Gratuit / Enfant (jusqu'à 6 ans)

#### **Horaire de la journée :**

10 : 30 Rassemblement à l'hôtel Clarendon,  
57 rue Ste-Anne, Québec.  
(près de l'Hôtel de ville)

Dévoilement de la Plaque

Vin d'honneur

Lancement du livre : *Provenance d'un héritage*  
(Histoire de la famille Drapeau, 1644-1765)

11 : 30 Brunch-déjeuner

**N.B. Une invitation vous sera envoyée par la poste au cours du mois de juin.**

**Tous les Drapeau sont bienvenus, membres et non membres de l'Association.**

**Ce sont des retrouvailles...**

## Les TRIPLETS DRAPEAU

Pas un... Pas deux... Mais trois bébés DRAPEAU arrivent au monde en ce mémorable 12<sup>e</sup> jour de février de l'an de grâce 1948!

Jean-Marc, Jean-Claude et Jean-Yves étaient les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> enfants (et les trois derniers) de Cécile Bouchard et d'Alfred Drapeau, marchand de bois établi à La Pocatière.

À la naissance, les bébés pesaient 7 livres<sup>1</sup>/<sub>4</sub>, 6 livres <sup>3</sup>/<sub>4</sub> et 5 livres <sup>3</sup>/<sub>4</sub>. L'accouchement s'est déroulé à la maison et sans complication. Comme le voulait la coutume, dès le lendemain on nous emmenait à l'église pour y être baptisés. C'est en « Bombardier-bleu-à-chenilles-et-hublots » (communément appelé « Snow ») que s'est effectué le trajet avec les 3 nouveau-nés, les 3 marraines, les 3 parrains, les 3 porteuses et... le père !

Quatorze ans après les jumelles Dionne, l'événement a fait tout un boucan dans le comté, puis s'est ébruité à travers la province. Même que dans les jours suivants, le quotidien de Québec *L'Action Catholique* publiait en première page la photo des triplets Drapeau avec le reste de la famille. Mais là s'arrête l'analogie avec les célèbres quintuplées. Nous n'avons pas eu de docteur Dafoe, pas de parc touristique, pas d'ingérence du gouvernement... rien de tout cela heureusement !

Oui, notre statut de triplet nous a valu des privilèges. Comme un approvisionnement de lait pendant un an, gracieuseté de la compagnie Carnation. Tellement qu'aujourd'hui, nous ne sommes plus capables de sentir ce produit! Mais il y a eu aussi des inconvénients. Comme les gripes à répétition que nous attrapions encore bébés, gracieuseté des visiteurs qui, en hiver, refusaient d'enlever leur bougrine toute froide avant de nous faire leurs guillis-guilis. Notre constitution de bébé n'étant pas encore très résistante, ce refroidissement s'accompagnait inmanquablement d'une congestion

pulmonaire carabinée. Tellement que Jean-Yves a failli trépasser. Il aura fallu plusieurs visites du médecin et une bonne mouche de moutarde pour le réchapper.

Dès que nous avons été capables de marcher, nous nécessitions, paraît-il, une surveillance de tous les instants. À trois, on s'ambitionnait et sans bruit nous faisons nos espiègleries. Lorsque tout devenait soudainement silencieux et que nous échappions momentanément à la vigilance des adultes, il fallait s'attendre au pire : commodes renversées, coupe de cheveux improvisée, vitres cassées, prélat déchiré...



Jean-Yves, Jean-Claude, maman, Jean-Marc

Puis nous avons coulé une enfance heureuse, protégés et gâtés à souhait par nos parents, par nos frères et surtout par nos sœurs qui nous prenaient pour leurs poupées et parfois se prenaient pour notre mère! Grâce à elles, nous avons appris à lire et à compter avant d'aller à l'école. Nous aimions bien aussi quand elles décidaient de nous emmener en pique-nique... mais à leur grand déplaisir, il nous arrivait de tomber endormis pendant qu'elles préparaient les sandwiches!

Des fois, une voix lointaine, mais autoritaire, nous appelait : « Les Ti-gars, venez ici tout de suite. » Cela interrompait nos jeux d'enfants dans les champs, mais nous nous précipitions quand même à la maison, espérant que nous aurions droit à un tour de machine jusqu'au village ou, mieux encore, jusqu'au moulin à scie de notre père à 12 milles de chez-nous... un vrai voyage en perspective! Mais en arrivant sur le pas de la porte, si notre mère ou notre grande sœur nous redressait le toupet tout en nous secouant vigoureusement la salopette, nous devinions qu'un religieux, un notable ou un illustre inconnu de la grande ville venait de s'arrêter en passant pour voir les triplets Drapeau en chair et en os. Le doigt de la timidité dans la bouche, nous défilions alors pendant de l-o-n-g-u-e-s secondes devant ces visiteurs impromptus. Puis nous regagnions gaiement nos grands espaces. Jusqu'aux prochains curieux!

À 12 ans, nous avons construit notre deuxième cabane. Isolée au bran de scie, s'il vous plaît! Et avec des fenêtres, cette fois, pour bien laisser s'échapper la fumée de cigarette. C'est dans cette cabane en effet que nous avons appris à fumer en cachette. Ironiquement, après quelque temps, nous étions les seuls dans la famille à ne pas savoir que tout le monde était au courant. Les fenêtres nous avaient trahis! Aujourd'hui, nous avons tous les trois cessé de fumer depuis plusieurs années.

Le passage à l'âge adulte s'est accompli sans heurts et suivant nos personnalités propres. Ayant choisi des gagne-pain très différents, nous nous sommes dispersés. Jean-Marc est travailleur social à Lévis, Jean-Claude est rédacteur à Hull et Jean-Yves est employé à la firme Bombardier à La Pocatière. Nous nous revoyons avec plaisir deux ou trois fois par année.

Il n'y a pas eu d'autres triplets dans la descendance familiale, mais Jean-Yves a des jumeaux et notre sœur aînée des jumelles. Et deux de nos sœurs sont aussi des jumelles.

En 1998, nous avons fêté nos « 150 ans » à Lévis, chez Jean-Marc. Notre père Alfred est

décédé en 1979. Notre mère Cécile est toujours dans sa grande maison blanche où elle besogne encore un peu avec notre sœur-deuxième-mère, Rita. Les 12 enfants sont tous vivants : Laurette, Rita, Roger, Patrice, Antoine, Gérard, Georgette, Louise, Janine et les triplets.

Cécile et d'Alfred comptent aujourd'hui 24 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

### **Généalogie des triplets Drapeau**

**Antoine Drapeau**

**Charlotte Joly**

Mariage : 20 août 1669, Ste-Famille, île d'Orléans

**Jean-Baptiste Drapeau**

**Perrine Lacroix**

Mariage : 13 novembre 1708, Beaumont

**Pierre Drapeau (2<sup>e</sup> noce)**

**Françoise Saunier**

Mariage : 24 juin 1767, St-Joseph de Lauzon

**François Drapeau**

**Josephthe Lebel**

Mariage : 16 juin 1794, Kamouraska

**Joseph Drapeau**

**Céleste Lebel**

Mariage : 22 février 1819, Kamouraska

**Joseph Drapeau**

**Constance Langlais**

Mariage : 24 novembre 1846, St-Denis de Kamouraska

**Rémi Drapeau (1<sup>re</sup> de 3 noces)**

**Henriette Landry**

Mariage : 19 janvier 1876, St-Pascal de Kamouraska

**Adélard Drapeau**

**Odina Bouchard**

Mariage : 30 août 1897, Taunton, Massachusetts, États-Unis

**Alfred Drapeau**

**Cécile Bouchard**

Mariage : 13 juillet 1927, La Pocatière

***Les Triplets Jean-Marc, Jean-Claude et Jean-Yves Drapeau***

## Souvenirs de Cécile Bouchard Drapeau, 1910 -

### Sur le Titanic !

C'était un beau jour d'été, et pour moi, sûrement le plus grand bateau du monde! À l'étage supérieur, il y avait des musiciens, comme sur le Titanic. Je m'étais temporairement échappée de la surveillance de ma mère pour voir de mes yeux un instrument qui me fascinait par la douceur de son timbre, ... c'était une harpe. Je garde un souvenir impérissable de ce seul voyage, fait en compagnie de ma mère. J'avais six ans. Je portais une petite robe de crêpe, des bottines blanches, des gants et un chapeau. Ce jour-là était un grand jour, nous allions à Québec !

### La grippe espagnole...

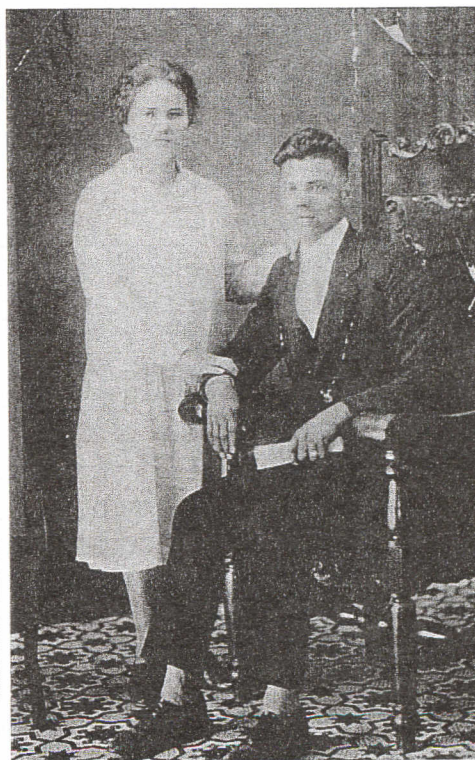
Je portais à peu près le même costume, le 8 octobre 1918, quand je suis allée à l'église Saint-Charles de Bellechasse. Je me souviens avoir consulté maman, alitée, avant de partir. « Dois-je conserver le ruban rouge sur mon chapeau de paille ou le retirer? » « Retire le ruban, ma Cécile, ce sera mieux. » Ce jour-là, on enterra Joseph, deux ans, et Rosario, deux mois, les jeunes frères de Cécile, tous deux décédés de la grippe espagnole. Au retour des funérailles, la porte et les fenêtres de la maison familiale étaient grandes ouvertes! Cécile venait de perdre sa maman, Marie Fortin, 1882-1918, emportée elle aussi par l'épidémie.

Georges Bouchard, 1882-1956, resta veuf peu de temps. Le 2 mars 1919, il a épousé en secondes noces Marie-Anne Drapeau, 1894-1975, fille cadette de Rémi Drapeau, 1850-1933.

### Le prétendant Alfred Drapeau

Je me souviens de l'année de mes dix ans où nous avons reçu la visite d'Alfred Drapeau, 1900-1979, fils d'Adélarde, 1876-1948, et neveu de ma belle-mère. Il est revenu nous voir au moins une fois par

année pour rendre visite à sa tante, et ...ai-je appris plus tard, pour me voir. Lors de mon 16<sup>e</sup> anniversaire, j'ai reçu en cadeau d'Alfred une chaîne en or avec une breloque, un cœur. Je porte encore cette chaîne. Est venue rapidement une demande en mariage. Mon père et ma belle-mère ont donné leur accord. Alfred était un homme vaillant, ambitieux. Il est devenu un homme d'affaires réputé de La Pocatière.



Alfred et Cécile, le jour de leur mariage

De cultivateur à bûcheron à commerçant de chevaux, il est devenu propriétaire d'une limite à bois à Saint-Onésime, comté de Kamouraska. Il a acquis une autre limite à bois, plus tard, à Chibougamou. Il a employé pendant la grande crise de 1929 et la deuxième guerre mondiale plusieurs hommes. Son entreprise était le gagne-pain de beaucoup de monde. « Il m'est arrivé plusieurs fois de faire manger les employés d'Alfred en plus de leur préparer leur paie. ».

Alfred et moi avons eu 13 enfants dont 12 sont vivants : Laurette en 1929, Rita en 1930, Roger en 1933, Patrice en 1936, Antoine en 1939, Gérard en 1940, les jumelles Georgette et Louissette en 1942 et les triplets Jean-Marc, Jean-Claude et Jean-Yves en 1948.

### **Éducation et instruction**

À l'instar de l'éducation reçue par sa mère et de l'instruction donnée par les sœurs de la Charité, Cécile voulait que chacun de ses enfants reçoive toute la formation souhaitée. Les filles, comme les garçons, ont eu la chance d'apprendre, en accord avec les convenances du temps et le goût de chacun.



**Cécile Bouchard Drapeau**

Tout comme sa mère, Cécile chantait. Ce que je ne savais pas. Alfred avait acheté un piano. Plusieurs enfants et quelques petits-enfants ont la chance de s'y exercer. Alfred adorait entendre Cécile chanter. En fait, il aimait Cécile profondément et plus que tout.

### **De beaux souvenirs**

La demeure familiale est toujours sise sur la terre d'Alfred, à La Pocatière. Cette terre a bien deux milles de long. Elle borne le fleuve du côté nord et du côté sud, la route principale qui mène toujours au collège et à l'église. Ce bien familial fut morcelé avec les années, vendu à des particuliers ou donné aux Pères Oblats.

Décédé à l'approche de ses 80 ans, Alfred n'avait pas encore de cheveux blancs. Il était accueillant pour tous ceux qui osaient s'aventurer jusqu'à son bureau. Il parlait alors par de ses voyages dans l'Ouest canadien. Il était allé de nombreuses fois travailler aux récoltes. Les immenses champs de blé exerçaient sur lui une fascination. Il lisait chaque jour le journal *Le Soleil* et suivait passionnément les développements politiques et économiques du Québec.

Ces quelques lignes sont bien courtes pour raconter la vie de ceux que nous aimons. Je me promets une suite dans un avenir prochain.

### **Toute une descendance !**

Je signe aujourd'hui cet article avec l'accord de ma grand-mère adorée, M<sup>me</sup> Cécile Bouchard-Drapeau. Merci d'avoir eu la patience et la générosité de répondre à toutes mes questions ! Merci à mon père, Patrice, pour un complément d'informations !

De la part de vos 12 enfants et de leur conjoint, de vos 25 petits-enfants et de vos dix arrière-petits-enfants

**Joyeux 90<sup>e</sup> anniversaire !**

***Votre petite-fille,  
Louise Drapeau, m. musique  
Professeure de chant***

N.B. Voir la généalogie accompagnant l'article sur Les triplets.

## Charles Drapeau, 1<sup>er</sup> maire de Sainte-Apolline, 1910-1911

### Gilles Couture, son petit-fils, maire actuel depuis 1990

#### La vie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle

Charles Drapeau fait partie de la septième génération de Drapeau en terre d'Amérique. Il est le fils de David Drapeau et d'Agnès Blanchet. Marié à Rose-Anna Dorval, il se retrouve à la fin du 19<sup>e</sup> siècle aux environs de Lévis. Des enfants naissent à Pintendre, d'autres, à Ste-Claire de Dorchester.

La famille émigrera vers le comté de Montmagny, à Ste-Apolline, nouvelle paroisse tout en forêt, située au coeur des Appalaches. Quels motifs les poussent à quitter leur région assez prospère à l'époque? On ne le sait. Peut-être le goût de l'aventure?

Là, tout est à faire : le défrichage, afin d'y établir des fermes qui permettront d'y nourrir les familles; la construction de route pour le transport du bois. La forêt est à cette époque la principale activité économique de la région. La vie est hélas très dure et les rudes hivers de ce pays de montagnes les isolent du reste du monde pour de longs mois.

Malgré ces conditions difficiles, la vie s'organise dans cette nouvelle paroisse. Charles en devient le premier maire le 7 février 1910. Le maire actuel de Ste-Apolline, Gilles Couture, est le petit-fils de Charles Drapeau, digne descendant de Charles. Il est le fils de Philémon et de Germaine Drapeau.

Malheureusement Rose-Anna, l'épouse de Charles, décède; il se retrouve seul avec dix enfants dont deux filles et huit garçons. Les plus âgés doivent aider les plus jeunes. Notre grand-père Charles s'occupe alors de son magasin général, le premier commerce du patelin, de sa boutique de forge et bientôt d'une

scierie à bois. Sa situation financière, me dit-on, est assez confortable. La famille ne manque de rien. Mon père me racontait que grand-père Charles, deux fois l'an, se rend à Québec en voiture, tirée par un cheval, afin d'y effectuer des achats et revient avec un lot d'habits et de chaussures pour toute sa marmaille.

#### Charles et Cupidon !

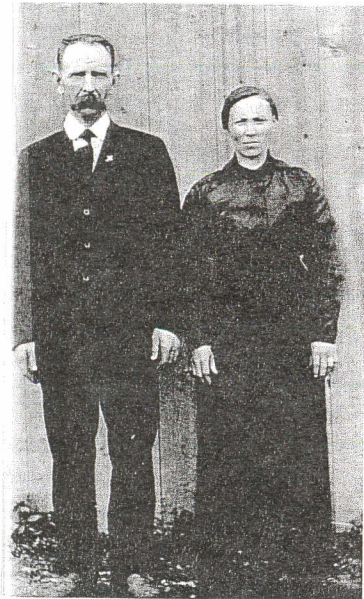
Son commerce du bois l'amenant à ce balader dans les cantons avoisinants, c'est alors qu'il rencontre à St-Nérée de Bellechasse dame veuve Audia Royer-Godbout, mère de trois adolescents. Cupidon aidant, ils décident d'unir leur destinée et leur famille par le fait même.



Charles Drapeau et Rose-Anna Dorval, 1891

Sitôt installée dans son nouveau foyer, cette femme admirable se fait accepter et aimer de tous. De cette union, naquirent trois filles et deux garçons. Plusieurs garçons sont maintenant assez grands pour travailler au moulin à scie. À l'hiver, d'autres, devenus bûcherons, fréquentent les chantiers. C'est une tâche très pénible et les conditions de vie sont misérables; rien

de surprenant si certains se découragent ou rêvent d'une vie meilleure, alors ils quittent soit pour la ville, soit pour les « États », comme on disait dans le temps.



**Charles Drapeau et Audia Royer, 1912**

L'aide venant à manquer, car des enfants sont mariés et installés aux environs ou au loin, Charles doit se départir de ses commerces et se consacrer à sa ferme avec « Joe », un des fils Godbout.

### **Générosité de Charles et d'Audia**

La maison de mes parents étant voisine de celle de mon grand-père, je fus donc privilégié de vivre si près de mes grands-parents, gens d'une générosité sans limite et d'un dévouement à toute épreuve.

Je ne peux passer sous silence quelques-unes des tâches qu'ils s'imposent pour aider leur prochain. Si la maladie frappe une famille grand-père n'hésite pas à quérir le médecin résidant à une quinzaine de kilomètres, pendant que grand-mère se rend au chevet du malade. On ne compte plus les naissances de cette paroisse assistées par cette femme courageuse. Elle était une sage femme très habille, dit-on.

Lors de décès, c'est encore eux qui se rendent dans la famille éprouvée, afin d'aider aux repas et aux soins nécessaires. Ils procèdent aussi à la toilette du défunt pour la mise en bière.

Ce grand-père était un homme d'une grande logique et parfois lors de nos randonnées dans les champs, je lui tenais la main et il me racontait des histoires parfois assez saugrenues et il terminait en me disant : « Mon petit gars, il ne faut pas que tu croies tout ce que racontent les gens, même les curés; tu dois faire la part des choses. » Cette leçon m'a servit toute ma vie.

Leur demeure fut témoin de nombreuses réunions de familles, lors de mariages ou de la visite d'un de leurs enfants, établis au loin. Là, c'était la fête, on y dansait même des « quadrilles », malgré l'interdiction de l'église de danser, sous peine de péché à cette époque.

Mais l'événement tant attendu est sans aucun doute le premier de l'an; dès six heures du matin, on se retrouve au pied de ce grand-père pour la traditionnelle bénédiction paternelle, et c'est à la lueur des lampes à pétroles qu'on sert le déjeuner, véritable repas où l'on peut se régaler de ragoût de patte et des délicieuses tourtières de grand-mère.

Cette grand-mère, petite femme d'à peine 100 livres, déborde d'énergie et les rares fois qu'on la voit assise, c'est pour tricoter ou reprendre L'artisanat n'a pas de secret pour elle et tous ses petits enfants se souviennent certainement avoir dormi emmitouflés dans des draps qu'elle confectionnait sur son métier à tisser. Elle filait la laine de mouton et tissait des couvertures ou des vêtements. (Denise, fille d'Adrien Drapeau, a une couverture de laine tissée par grand-mère).

Elle fonda le club des fermières de Ste-Apolline.



**La famille de Charles et d'Audia  
le 12 septembre 1912**

### **Hommage à ces pionniers**

Hélas grand-père prenait de l'âge et suite à plusieurs crises d'angine il nous quitte en 1951, à l'âge de 82 ans, pour un repos bien mérité. Grand-mère malgré son âge avancé continue de distribuer des bontés, encore quelques années. La maladie la contraint à s'isoler paisiblement de son monde (maladie d'Alzheimer) et elle s'éteint en 1968, à l'âge de 86 ans.

Je suis persuadé que tous ceux qui ont connu ces deux personnes exceptionnelles ne peuvent les oublier. Ce texte se veut donc un humble hommage à Charles et à Audia Drapeau qu'on surnommait affectueusement « Pépère et Mémère ».

**Texte : Roland, fils de Léonce Drapeau**  
**Recherche, photos: Florence, fille d'Ernest Drapeau**  
**Photos : Florence, fille d'Ernest Drapeau, Jeannette Caron, fille d'Aurélia Drapeau et Denise, fille d'Adrien Drapeau**  
**Dactylographie : Denise.**

## **Généalogie de Charles Drapeau**

Antoine Drapeau  
Charlotte Joly  
Mariage : Ste-Famille, île d'Orléans  
20 août 1669

Jean-Baptiste Drapeau  
Perrine Lacroix  
Mariage : Beaumont, 13 novembre 1708

Jean-Baptiste Drapeau  
Louise Bégin  
Mariage; Lauzon, 29 août 1741

Jean-Baptiste Drapeau  
Marguerite Aubert  
Mariage : Lauzon, 10 mai 1773

Pierre Drapeau  
Luce Carrier  
Mariage : Lauzon, 17 août 1812

David Drapeau (2<sup>e</sup> mariage)  
Agnès Blanchet  
Mariage : Lauzon, 3 juillet 1866

**Charles Drapeau (1<sup>er</sup> mariage)**  
Rose-Anna Dorval  
Mariage : Ste-Claire, 2 février 1891

**Enfants du 1<sup>er</sup> mariage : Léda, Wellie, Marie-Anna, Antonio, Aurélia, Léonce, Lionel, Louis, Henri, Ernest, Albert, Marie-Ange.**

**Charles Drapeau (2<sup>e</sup> mariage)**  
Odile (Audia) Royer  
Mariage : St-Nérée de Bellechasse,  
23 septembre 1912

**Enfants du 2<sup>e</sup> mariage : Angéline, Germaine, Lucien, Adrien, Yvonne, Émilien.**

### **Décès**

**Louis Drapeau, 75 ans, de Bedford (70), décédé le 14 avril dernier, père de Robert, (23), de Ste-Sabine, un membre fondateur et de Christian (355). À son épouse et à sa famille, nos sincères condoléances.**

**Chroniques judiciaires concernant les Drapeau**  
**Cour des Sessions de la paix, district de Québec à partir de 1800...**

**Suite de la chronique judiciaire concernant les Drapeau de 1800 à 1886. C'est un court résumé des jugements selon les archives judiciaires du Québec.**

3 décembre 1852

Déposition de Madeleine Boucher, épouse de **Simon Drapeau**, de St-Nicolas, contre Jean-Baptiste Robitaille, Louis Plante, Firmin Desrochers, Willaim Croteau, ? Johnson, pour avoir forcé l'entrée d'une étable.

11 septembre 1852

Letter from R-B Johnson, esquire and justice of the Peace, relative to the apprehension of one **Célestin Drapeau**.

23 août 1861

Déposition de **Georgina Drapeau (9ans)**, de la cité de Québec, contre François-Xavier Beaudoin, boucher, de la cité de Québec, pour assaut et voies de fait.

25 juillet 1861

Dénonciation de **Jean-Baptiste Drapeau**, cordonnier, de la cité de Québec, pour obtenir un mandat de recherche dans une maison au faubourg St-Jean dans la cité de Québec et occupée par David Dodier.

11 août 1865

Déposition de **Athenaïs Drapeau**, épouse de François Bureau, de la cité de Québec, contre Julia McDonald, de la cité de Québec, pour assaut et voies de fait.

7 avril 1855

Déposition de Geneviève Gingras, épouse de André Chrétien, de la cité de Québec, contre **Marie Drapeau**, épouse de **Étienne Drapeau**, de la cité de Québec, pour insultes.

18 juillet 1841

Affidavit to claim exemption from serving as constable by **Pierre Drapeau**, not excused.

6 mai 1840

Information and complaint of **Simon Drapeau**, yeoman, of the parish of Saint Nicholas in the county of Dorchester, against **Jean Drapeau**, yeoman, of the parish of Saint Nicholas in the county of Dorchester, for keeping a house of public entertainment, and therein retailing and selling spirituous liquors without licence.

6 avril 1801

Sommaton à Louis Bélair, marchand, de la paroisse de St-Pierre Baie St-Paul, sur plainte portée par Louis-Joseph Perrault, tant pour lui que pour le Roi, pour avoir vendu au détail et pour emporter des boissons fortes sans licence.

Observation: Un reçu de **Monsieur Drapeau** à l'acquit de Louis Bélair suit la procédure.

3 janvier 1807

Sommaton à **Claude Drapeau**, cordonnier, de la rue St-Vallier, en qualité de Petit Juré.

Observation: Une liste de Petits Jurés accompagne la procédure.

16 février 1807

Déclaration de **Claude Drapeau**, concernant son engagement par Jean Boivin, soldat dans le régiment de Sa Majesté.

Observation: Une défense, une déclaration et un jugement accompagnent la procédure.

22 novembre 1815

Calendar of the prisoners in the Common Goal: François D'Aigle, John Camey, charged with attempted rape, Joseph Gennette, charged with stealing a silver watch, Abraham Cloutier, charged with stealing diverse effects, ... (*suivent 25 autres noms accusés de divers vols*), **Simon Drapeau**, charged with stealing a watch and David Duprere, charged with assault.

**À suivre : il y a plus de 80 résumés de jugements où des Drapeau sont concernés au 19<sup>e</sup> siècle....**

**Bertrand Drapeau**

## Hommage de Mireille & Michel aux funérailles de Jean-Marc Drapeau, vice-président de l'Association

### Salut, Jean-Marc !

#### Michel :

Tu as été pour moi plus qu'un oncle, je te considère comme mon grand frère depuis plus de 20 ans.

Étant le dernier-né d'une famille où tu as grandi avec plusieurs soeurs et frères, ta mère t'appelait « sa petite soie ». Elle avait découvert les qualités qui germaient en toi, et qu'il fallait cultiver.

Tu as toujours eu besoin d'aimer et d'être aimé. Tu as toujours cherché à apaiser les querelles, les mésententes. Tu travaillais à rapprocher tout le monde. Tu pratiquais dans le sens « Paix sur terre aux hommes de bonne volonté ». Tu donnais et tu te donnais généreusement.

Le dévouement que tu as déployé au service de tes co-paroissiens, les oeuvres charitables dans lesquelles tu te conduisais comme un vrai petit frère des pauvres, tout cela restera gravé dans la mémoire de ceux et celles qui t'ont connu et apprécié.

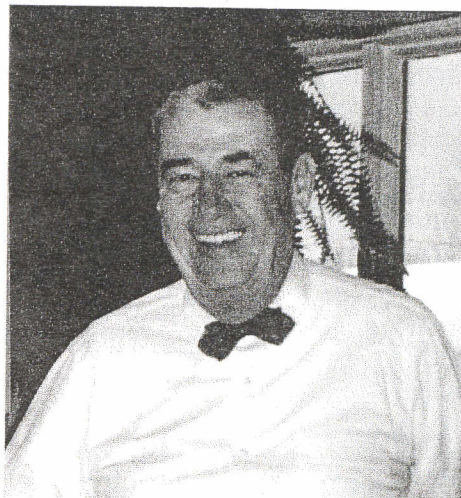
Des périodes sombres de ta vie, des déceptions que tu aurais voulu éviter t'ont grandi. Tes premiers enfants, Alain et Lyne, tu en as toujours été fier et tu le répétais.

#### Mireille :

La belle époque de nos relations nous a valu l'amitié de Pauline, ton épouse, et l'évolution de la belle Martine, une perle de fille.

Nos rencontres agréables se firent plus fréquentes et tu entrepris de m'enseigner le chant en m'accompagnant avec ta guitare. A mon grand désappointement, nous fûmes forcés de constater le manque de justesse de ma voix qui menaçait de déstabiliser le rendement de ta guitare.

Mais la franchise de cette dure réalité cimentera notre amitié.



#### Michel :

Notre souvenir de Jean-Marc revêtu de son costume d'époque, muni de sa guitare et entouré de Pauline et de Martine, nous rappellera toujours son dévouement comme pilier important de l'Association des familles Drapeau dans l'Estrie.

Jean-Marc, un auteur français Alexandre Dumas, a écrit : « Les personnes que nous avons aimées et appréciées et que la mort nous a enlevées sont absentes, mais elles sont toujours là où nous sommes ».

Pour perpétuer ta mémoire, je répète un autre texte que j'ai lu : « Nous avons écrit ton nom dans le sable. Mais la vague l'a effacé. Nous avons gravé ton nom sur un arbre. Mais l'écorce est tombée. Nous avons incrusté ton nom dans le marbre. Mais la pierre a cassé. Nous avons enfoui ton nom dans nos coeurs. Et le temps l'a gardé ».

Merci Jean-Marc !

Prononcé à l'église St-Roch de  
Rock Forest, le 19 février 2000

**Mireille S. Drapeau**  
**Michel A. Drapeau**

## **A la douce mémoire de Jean-Marc Drapeau, décédé le 13 février 2000**

C'est avec beaucoup de peine et de regret que nous déplorons le décès prématuré de Jean-Marc Drapeau qui, depuis le 11 mai 1998 assumait la destinée de l'Association des familles Drapeau dans la région 08 comprenant les villes et banlieues de Sherbrooke, Richmond, Windsor, Magog, Granby, St-Hyacinthe, Drummondville et Lac Mégantic.

Dès son élection à la vice-présidence générale et à la présidence régionale (Estrie) il s'est mis à la tâche d'organiser une rencontre mémorable qui s'est tenue au Cep d'Argent, près de Deauville, le 6 septembre 1998. Il a multiplié les contacts pour assurer une présence nombreuse à cette rencontre annuelle. Il a négocié un menu de bonnes fourchettes et obtenu des commanditaires pour arroser ce menu de choix.

Afin d'agrémenter le tout, il a fait appel à une animatrice professionnelle, ce qui lui a valu des félicitations de tous les convives. Pour donner un caractère médiéval à ces festivités, il n'a pas hésité à revêtir lui-même un costume approprié pour la joie et l'admiration des participants et participantes.

Le 23 mars 1999 il adressait à tous les Drapeau de la région ou à leur conjoint, une lettre que l'on peut maintenant qualifier de « prophétique » puisque le premier paragraphe se lisait comme suit : « Permettez-moi de formuler à votre endroit un ultime appel, une invitation pressante, une dernière demande à l'effet de joindre les rangs de l'Association ».

Malgré une santé déjà précaire, il a voulu, au printemps 1999, rencontrer le

plus de gens possible pour les inciter à renouveler leur carte de membre ou à s'inscrire à l'Association s'il n'était pas déjà membre actif. A travers la région

Il a ainsi convaincu plusieurs personnes à adhérer à l'Association des familles Drapeau et le nombre de membres à vie dans la région de l'Estrie est passé de 5 à 12 membres.

Jean-Marc aura marqué l'Association par un attachement profond, un dévouement exceptionnel et un sens inné des valeurs humaines et culturelles.

Nous présentons à sa famille ainsi qu'à son neveu, M. Michel A. Drapeau, le président général de l'Association des familles Drapeau, nos plus sincères condoléances.

Cet hommage à Jean-Marc ne peut se terminer sans ajouter en mémoire de ses profondes convictions religieuses : « Puisse la Providence lui accorder le repos tant espéré ».

***Fernand Drapeau***  
***Secrétaire, section 08, Sherbrooke***

Jean-Marc a été pour chacun de nous, membres du conseil d'administration, un stimulant dans notre engagement envers l'Association. Homme d'humour, de ténacité, de fierté et de foi ! Nous nous enrichissons à son contact si chaleureux.

Nos sincères condoléances à son épouse et à ses enfants.

***Françoise et Bertrand Drapeau,***  
***Boucherville***

## Lettre de Fernand Drapeau

Chers Cousins,  
Chères Cousines,

C'est ainsi que s'adressait à vous Jean-Marc, décédé prématurément la veille du jour de l'amour, le 13 février 2000 (Saint-Valentin).

Le 23 mars 1999, il envoyait une lettre à tous les Drapeau de la région ou à leur conjoint. Je fais mienne cette invitation dans l'espoir que vous l'entendrez avec bienveillance et sympathie, car Jean-Marc, premier président régional décédé en cours de mandat, était d'un dévouement inlassable. L'ardeur qu'il déployait pour l'Association n'a d'égal que l'espoir qu'il fondait sur vous tous et toutes pour faire de l'Association des familles Drapeau de notre région, le groupe le plus dynamique, le plus nombreux et le plus représentatif du Québec.

Voici ce qu'écrivait Jean-Marc le 27 avril 1999: « MEMBRE UN JOUR, MEMBRE TOUJOURS ».

Cher Ami, Chère Compagne,

Voici des raisons judicieuses pour justifier la devise en titre que nous proposons à tous ceux et celles à qui une carte de membre de l'Association des familles Drapeau a déjà été émise.

1 : L'Association des familles Drapeau requiert votre adhésion pour exister, se maintenir et progresser.

2 : Cette Association est une manifestation de la fierté et de la solidarité des personnes qui portent le nom « **Drapeau** ».

3 : Le regroupement des familles Drapeau ouvre des horizons à tous les membres, permet d'établir des contacts précieux et développer un sentiment

d'appartenance cher à toute société évoluée.

4 : Votre qualité de membre de l'Association des familles Drapeau assure, à cet organisme sans but lucratif, une administration saine et démocratique.

5 : Être un jour membre de l'Association c'est accorder sa confiance à ses semblables, c'est témoigner sa volonté d'y jouer un rôle significatif et d'apporter sa contribution à l'épanouissement de notre groupe.

6 : Quel que soit notre niveau de participation, l'important c'est de former un bloc représentatif au sein de notre société qui a tant besoin de fraternité, d'amitié, d'amour et de soutien.

7 : Votre statut permanent de membre de l'Association des familles Drapeau confirme votre complicité à l'oeuvre de partage et de promotion de notre patrimoine familial, tout en favorisant la croissance individuelle et collective de nos valeurs historiques et sentimentales.

Nous espérons vous convaincre de renouveler votre abonnement car nous sommes certains que l'information qui vous parviendra par le bulletin de l'Association saura vous intéresser et vous permettre de choisir les activités qui vous intéressent.

Merci de votre solidarité! Jean-Marc n'est plus là pour vous exprimer lui-même sa reconnaissance, mais votre carte de membre de l'an 2000 sera le plus grand témoignage d'estime manifesté à son endroit.

**Fernand Drapeau,**  
**secrétaire, région Estrie**

**Assemblée du Conseil d'administration  
Au Mess des Officiers à Québec, le 29 avril 2000**

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis pour prendre les décisions nécessaires à la bonne marche de l'Association. Voici quelques décisions.

- 1- Adoption du projet de la rencontre des 16 et 17 septembre 2000 à Québec, tel que présenté par le Comité d'organisation. Voir le programme en page 3 de ce Bulletin.
- 2- Adoption des dépenses occasionnées par l'impression de 500 copies d'un livre concernant l'histoire de la famille Drapeau. Le lancement du livre se fera le 17 septembre à Québec.
- 3- La relance des membres n'ayant pas renouvelé pour 2000-2001. Pour recevoir le Bulletin de septembre, il faut renouveler son adhésion d'ici là, de dire le président.
- 4- Adoption d'une résolution afin d'adhérer à la Fédération des familles-souches québécoises inc. à partir de juillet 2000.
- 5- Don à la Société de généalogie de l'Est du Québec (Rimouski) afin d'inscrire les noms de nos ancêtres sur une chaise de ce centre de recherches.
- 6- En 2001, l'Association prévoit organiser un voyage au Nouveau-Brunswick, spécialement à Balmoral, afin de fraterniser avec les Drapeau de cette province.
- 7- Le rapport financier pour l'année 1999-2000 a été accepté tel que présenté par la trésorière. Ci-joint un résumé.

**Rapport financier  
1<sup>er</sup> avril 1999 – 31 mars 2000**

**Revenus :**

Adhésions et renouvellement : 5 724,23\$  
Intérêts et autres 1 324,82  
Vente d'articles : 396,46

Inventaire et achat : 1 558,34  
Inventaire de fermeture - 1 326,50  
Coût des marchandises vendues : 205,82

<b>Bénéfice brut</b>	<b>7 247,69\$</b>
<b>Dépenses</b>	
Secrétariat, Bulletins :	2 472,98\$
Rencontres :	737,89
Postes, tél., Internet :	2 688,89
Divers :	20,01
<b>Total :</b>	<b>5 919,77\$</b>

**Excédent des revenus sur les dépenses :**  
1 327,92\$

**Bilan**

**Actif**

Banque :	4 376,93\$
Placements* :	16 280,88
Inventaire :	1 326,50

**Total :** 21 984,31\$

**Passif**

Revenus perçus d'avance :	5 035,74\$
---------------------------	------------

**Valeur nette**

Avoir des membres :	15 620,65\$
Bénéfices courants :	1 327,92

21 984,31\$

\*

La cotisation des 73 membres à vie est convertie en placements; on ne touche que les intérêts durant l'année.

**N. B.**

Si un membre désire le rapport financier au complet, il peut le demander à la trésorière, soit par courrier, soit par courriel : [drapeau.huguette@videotron.ca](mailto:drapeau.huguette@videotron.ca).

La vérification externe des états financiers est faite bénévolement par Johanne Drapeau, c.g.a., chez **Dallaire, Luneau, Lafond, Starr Associés, experts-comptables**, 3131, boul. de la Concorde, suite 500, Laval.

**Merci à Johanne pour ce grand service !  
Félicitations à Huguette pour son travail !**

**Le Président**

Société canadienne des Postes  
Envoi : Publications canadiennes  
Contrat no : 0632481

Association des familles Drapeau, éditeur  
Case postale 25 513  
Boucherville Qc Canada J4B 8A2

Si non réclamé, retourner à l'adresse ci-dessus.

+++++

Le Bulletin des familles Drapeau est remis aux membres en règle quatre fois l'an. Les numéros déjà parus sont disponibles au coût de 3,00\$ incluant les frais d'envoi.

**Adresse :** C.P. 25 513  
Boucherville, Qc, J4B 8A2  
Tél. (450) 655-5694  
Fax (450) 655-5120

**Adresse électronique :**  
drapeau@interlinx.qc.ca

**Site Internet :**  
<http://www.interlinx.qc.ca/~drapeau>

**Directeur du site internet :**  
Pierre Drapeau, Rock Forest

### Traduction de ce Bulletin

Ce Bulletin a été traduit en anglais par Marie-Thérèse Falslev de Benson, Utah.

Dépôt légal      ISSN 1195-3705  
- Bibliothèque nationale du Québec  
- Bibliothèque nationale du Canada

### Sommaire

Mot du Président	2
16 et 17 septembre à Québec	3
Les triplets Drapeau	4
Souvenirs de Cécile B.-Drapeau	6
Le maire Charles Drapeau	8
Chroniques judiciaires Drapeau	11
Hommages à Jean-Marc Drapeau, vice-président	12
Conseil d'administration : 29 avril	15
Sommaire	16

### Renouvellement d'adhésion 2000

Vous avez reçu un avis de renouvellement.

La grande majorité des membres ont renouvelé.      Merci à ceux-là!

### **L'auriez-vous oublié?**

Il est encore temps de le faire, si vous voulez recevoir le Bulletin de septembre.

*Le président*